

The Lafayette Advertiser.

VOL. XXIX

LAFAYETTE, LA., SATURDAY, OCT. 7 1893.

NUMBER 15

S. LOCK BREAK,
—WITH—
W. B. THOMPSON & CO.,
COTTON AND RICE FACTORS,
—AND—
COMMISSION MERCHANTS,
34 PERDIDO STREET,
NEW ORLEANS, LA.
Liberal advances made on consignments.
For Sale.
WASHOE FARM, situated in Prairie Parish about one mile North East of Lafayette. Apply to
C. DEBAILLON,
Lafayette, La.

P. B. ROY, President.
JOHN O. MOUTON, Vice-President.
ROW GIRARD, Cashier.
S. R. PARKERSON, Ass't. Cashier.
C. DEBAILLON, Attorney.
W. M. CAMPBELL, Notary.

THE People's State Bank. LAFAYETTE, LA.

Does a general banking business on sound and conservative business methods, and invites the accounts of Merchants, Planters and Individuals.

Interest allowed on TIME DEPOSITS and every accommodation extended to customers.

CAPITAL STOCK
\$25,000,00

E. H. VORDENBAUMEN, Dealer in **Lumber**

Pine and Cypress
Rough and Dressed.

Cypress Sash, Doors and Blinds, Wagons, Carts, and Hardware. Rice harvesting and Threshing Machinery, and Agricultural Implements.

I carry the largest and most complete stock of Lumber in Southwest Louisiana, and ask a comparison of prices, especially in cash transactions.

Cordially invite the public to inspect my stock and prices.

Shoes

Some shoes are made to sell; others are made to wear.

Tennent Stribling Shoe Co.
Of St. Louis

Put their shoes on the wearing plan. They sell themselves. One pair sold means a life-time customer.
Retail Dealers Carry Them.

F. Demanade, China Family Groceries,

INCLUDING FLOUR.

Full line of China and Queensware dishes on hand.
Famous liquors for family use a specialty.
Cigars and Tobacco.
LAFAYETTE

J. VIGNEAUX, and Livery Stable

—AND—
Saddlery Establishment
Main Street, Opposite Court House.

Louisiana.
Always and a fine selection of Coffins always.

A. Baldwin & Co.--Limited.

Hardware, Stoves, Machinery,
and Agricultural Implements.

Corner of Camp and Common Street, New Orleans, La.
Estimates cheerfully furnished for the complete machinery of Industrial Plants.
Correspondence solicited.

Rosenstream, Weiss & Co.,

Successors to JOHN NELSON & CO.

Wholesale Grocers and
Commission Merchants
NEW ORLEANS.

65 & 67 Tchoupitoulas and 2 & 4 Foucher Streets, Near Poydras.
Consignments Solicited. Prompt Returns.

PHOTOGRAPHS AND CRAYONS!

I am now prepared to give you Photographs and Crayons

EQUAL TO THE BEST.

Artistic and Correct in Likeness, at POPULAR PRICES.

Give me a trial and you will be pleased

W. A. BONNET,

Floor Moss Building.

LE JURY DE POLICE.

Lafayette La. 2 Octobre 1893.
Le Jury de police s'est assemblé à cette date avec tous les membres présents excepté Mr. C. C. Brown.

Les minutes de la dernière séance ont été lues et approuvées.

Le rapport suivant du comité pour les titres des chemins publics a été lu et accepté et comprend ce qui suit:

Lafayette Sept 2, 1893.

Aux membres du Jury de Police. Les soussignés appointés comme comité pour examiner les titres des routes publiques soumettent ce qui suit:

Que le registre démontre que peu ou point de chemin publics ont été tracés et exécutés conformément aux ordonnances légales et dans beaucoup de cas aucune évidence de titres n'existe. Il est nécessaire que le Jury de police remédie immédiatement à ce défaut et perfectionne les titres existant aux routes publiques, plusieurs d'entre eux ayant été reconnus comme tels depuis plus de 40 années. Il est suggéré que le Jury de Police emploie un avocat compétent comme conseiller dans cette matière et que premièrement il soit procédé à l'établissement légal de leur largeur qui ne doit pas être moins de 47 pieds.

Ci joint vous trouverez une liste complète par ward de toutes les archives concernant les chemins publics inscrites dans l'office de l'enregistreur.

Respectueusement
W. B. Torian,
R. C. Landry,
R. C. Greig.

Mr. St. Julien rapporte au nom du comité appointé pour recevoir l'index transcrit par le Dr. H. D. Guldry, que le comité a trouvé l'ouvrage correcte et parfaitement exécuté et que pour ce motif recommande que le livre soit accepté et que le prix du contrat soit payé. Le rapport du comité a été accepté et approuvé.

Une résolution a été passée que le Président du Jury de Police emploie un avocat pour poursuivre le contracteur des chemins publics Mr. I. N. Satterfield pour avoir négligé de remplir son contrat et s'il le juge nécessaire, toutes les personnes intéressées dans ce contrat, et en plus le recouvrement des dommages occasionnés à la paroisse par le non accomplissement de ce contrat.

MM. Wm. Clegg et R. C. Greig ont autorisés à assurer la maison de Cour aux termes les plus favorables pour une période de trois ans pour le montant de \$3000.

MM. Torian et A. D. Landry sont autorisés à acheter du bois pour les ponts de leurs wards respectifs.

Les Constables Geo Malgarie et S. J. Breaux soumettent un compte-rendu des animaux vendus donnant une balance en faveur de la paroisse de \$4.70 et \$1.25.

Résolu que les voyers soient requis d'avoir leurs paiements trimestriels approuvés par le membre respectif du ward et sur tel certificat le greffier est autorisé de donner des bons en paiement des services.

Sur motion de Mr. Delhomme la somme de \$25,000 a été accordée à Mme Jos Hebert pour deux enfants abandonnés qu'elle a en soin.

L'avocat de District Gordy ici comparait et exprime le désir d'assister aux sessions du Jury de Police comme conseiller et demande à ce qu'il

soit notifié d'avance afin de pouvoir donner ses services.

Sur motion la somme de \$150,00 par an a été accordée à l'avocat de district M. T. Gordy dans le but de couvrir les dépenses qui seront occasionnées pour ses déplacements à être présent aux sessions.

Sur motion les meetings réguliers du Jury de Police ont été changés et auront lieu le dernier lundi de chaque mois au lieu du premier Lundi du mois.

Le Jury de police s'ajourne jusqu'au 30 Octobre prochain.

CE QUI SE PASSE AU SENAT.

[DE L'OPINION PUBLIQUE]

Le sénat fédéral délibère depuis quatre semaines sur la loi Sherman dont M. Cleveland a demandé l'abrogation immédiate dans son message du mois dernier. On croyait au début que le plus fort de la lutte aurait la chambre des représentants pour théâtre et que le projet de loi Voorhees passerait à une grande majorité au Sénat après quelques jours seulement de discussion. C'est exactement le contraire que l'on a vu. Le projet Wilson a été adopté à la chambre des représentants par un vote qui a surpris même les plus pessimistes parmi les adversaires de l'argent, et la proposition Voorhees est menacée d'un échec au Sénat.

Les populistes du Colorado et les partisans de l'argent sont gens retors. Ce qui se passe à l'heure actuelle à la chambre haute indique que l'adoption du projet de loi Wilson ne signifiait la défaite que de leur avant-garde. Ils ont réservé leur rang et dirigé toutes leurs batteries sur le Sénat qu'ils espèrent emporter d'assaut.

De l'intérêt du pays, ces gens-là ne s'en occupent pas plus que de leur première chemise. Ce qu'ils veulent, c'est le triomphe des propriétaires des mines argentifères dans lesquelles ils ont probablement un intérêt plus qu'indirect. Dans le but unique de retarder la besogne et d'entraver la politique de l'administration Cleveland, ils font des harangues qui ne veulent rien dire et qui durent tout près d'une éternité. C'en est rendu à un point que le sénateur Voorhees se croit dans la nécessité d'avoir recours à la politique des compromis pour assurer le succès de son projet de loi.

Nous nous insurgeons contre cette idée. Pas de compromis! tel doit être le cri de ralliement des amis de l'administration actuelle. L'heure est mal choisie pour accepter la domination de quelques représentants des Etats du Sud.

Les hommes d'affaires et la population des deux tiers et demi des Etats-Unis demandent l'abrogation immédiate et sans condition de la loi Sherman; il faut sans tarder donner le coup de grâce à cette législation malheureuse.

Les compromis dans les matières de ce genre sont toujours dangereux; il n'y a le plus souvent de concession importantes que d'un côté. On en a vu un exemple que nul ne saurait oublier lors du célèbre "compromis du Missouri." Les sudistes remportèrent alors, on le sait, un éclatant triomphe. Ils avaient obtenu au Congrès un gain certain, c'est-à-dire l'extention légale de l'esclavage dans un nouvel Etat de la république américaine; tandis que leurs adversaires n'avaient en compensation qu'une promesse plus ou moins solennelle, à savoir que la traite des noirs devait être interdite dans tout autre territoire qui serait subéquemment annexé à la république.

Les adversaires de la frappe libre s'exposent très certainement à des inconvénients équivalents s'ils donnent le moindre signe de faiblesse et s'ils consentent à un compromis quelconque sur cette question de l'argent. Le sacrifice ne sera pas de leur côté, et nous aurons de nouveau le spectacle du Congrès cédant à la domination d'une poignée de représentants du Sud, mais par des intérêts, sans doute respectables, mais en opposition directe avec les intérêts du pays.